BurundiEco
Media - Event - Marketing
N°655 du vendredi 04 Avril 2025, Rohero I, Av. de la Révolution n°8, Tél.: 22 27 78 68

Régulation locative (page 3)

Un défi réalisable ?

Le problème du logement devient de plus en plus préoccupant, car son coût s'envole au détriment des locataires.

ENVIRONNEMENT

Décharge de Buterere

Une manne pour les riverain (page 2)

COMMERCE

Amstel Bright

La nouvelle bière Amstel Bright suscite des controverses (page 3)

ENVIRONNEMENT

Kinyankonge

Kinyankonge dévie, Buterere en paie un lourd tribut (page 6)

Editorial

Faire respecter les prix officiels : Une mission impossible

Mélance Maniragaba,
Rédacteur en chef adjoint

Au mois de décembre dernier, un ultimatum de 15 jours a été donné au ministère en charge du commerce par le Président de la République du Burundi pour faire face aux défis liés à la spéculation sur les prix. Cependant, les prix n'ont pas été fixés dans le délai imparti. Ce n'est que le 27 mars 2025, trois mois après, que la ministre en charge du commerce a signé une ordonnance fixant les prix minimums et maximums d'une trentaine de produits de première nécessité tels que le riz, les haricots, la viande, la farine de maïs, les pommes de terre, etc.

Peut-être est-il encore trop tôt pour juger, mais les prix demeurent toujours un casse-tête et constituent un problème majeur, non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour les vendeurs et les producteurs. Les vendeurs se plaignent du coût du transport en raison des pénuries répétitives de carburant. Les agriculteurs déplorent les coûts élevés liés à la production, du labour jusqu'à la mise en vente des produits, tandis que les consommateurs peinent à faire face à l'inflation galopante.

La spéculation sur les prix reste un défi majeur que les autorités compétentes doivent impérativement relever. Pour surmonter ce défi, de nombreux paramètres sont en jeu. Il est par exemple déplorable que les autorités fixent le prix d'1 kg de sucre produit localement à 6 000 FBu, mais qu'il arrive parfois que le consommateur doive l'acheter à 10 000 FBu après moûlt manœuvres de spéculation. Il serait également inquiétant qu'il existe des individus influents impliqués dans le commerce, car cela leur permettrait d'échapper plus facilement à leurs obligations, rendant ainsi leur contrôle encore plus difficile une fois qu'ils spéculent sur les prix.

Stabiliser les prix est une décision vitale dont le succès s'inscrit dans la dynamique du développement. Malheureusement, il s'avère que les prix sont le résultat de l'équilibre entre l'offre et la demande. Le rôle des autorités est donc crucial dans la fixation des prix, surtout dans des conditions aussi complexes. Aucun détail, qu'il s'agisse de la pénurie de carburant, de devises, des intrants agricoles, ou de la cherté de la main-d'œuvre saisonnière, ne doit être négligé ou sous-estimé lorsqu'il s'agit de fixer les prix. Sion la mission devient impossible.

Décharge de Buterere : Une manne pour les riverains

L'unique dépotoir de la capitale économique Bujumbura est perçu comme une source de revenus pour de nombreuses personnes. Des vulnérables de tout âge y passent leurs journées à fouiller différents objets qu'ils peuvent vendre pour subvenir à leurs besoins. Cependant, cette situation a des conséquences néfastes sur leur santé. En attendant la délocalisation de cette décharge, les autorités locales insistent sur l'importance de privilégier l'apprentissage des métiers

Dans le dépotoir de Buterere, des déchets en provenance de tous les quartiers de la ville de Bujumbura forment une sorte de chaîne de montagnes. Des eaux de couleur grise, noirâtre et autres coulent partout. Ici, certains déchargent de nouveaux déchets, tandis que d'autres brûlent des immondices à proximité. L'endroit, infesté de mouches, dégage une odeur nauséabonde, insupportable pour les nouveaux venus.

Pourtant, pour ceux qui y sont habitués, la vie semble normale. Depuis les sommets de ces montagnes de détritus, certains jeunes se reposent et contemplent les environs. Des cabanes construites au sommet de ces montagnes témoignent que cet espace est, pour quelques-uns, un milieu de travail, un point de vente ou encore un lieu d'approvisionnement.

Sur cette décharge, toutes les catégories d'âge y sont représentées : des enfants de moins de 10 ans, des adolescents, des jeunes, des mères portant des nourrissons sur leur dos, etc. Ces personnes ramassent divers objets qu'elles utilisent chez elles ou qu'elles vendent pour survivre.Des balances sont même installées sur les lieux, car elles sont particulièrement utiles pour peser ce qui sera vendu.

Des déchets en provenance de tous les quartiers de la ville de Bujumbura forment une sorte de chaîne de montagnes.

Pour certains, une source de fierté

Aline Ngendakumana, résidente de la cellule Mugaruro est une mère de sept enfants qu'elle élève seule depuis que son mari l'a abandonnée. Depuis 13 ans, elle tire sa subsistance de cette décharge. « Ici, ce n'est pas une décharge pour nous, « tuhita kwa siyoni », affirme-t-elle avec insistance. Forte de son expérience, elle cible certains matériaux : le charbon, le fer, les os, qu'elle considère comme très rentables ainsi que des restes alimentaires pour nourrir sa famille.

Elle explique qu'elle peut vendre un seau de charbon à 2 500 FBu, un kilo de fer à 500 FBu et un kilo d'os à 200 FBu. « Nous survivons grâce à l'arrivée des déchets. Les bons jours, je peux gagner entre 5 000 et 7 000 FBu. Mais lorsqu'il n'y a pas de carburant pour amener de nouveaux déchets, je ne gagne rien », se lamente-t-elle. Mme Ngendakumana se dit fière de pouvoir nourrir sa famille sans recourir au vol. « Je n'en fais pas un projet de développement, mais cela me permet de nourrir mes enfants et de leur éviter de voler ou de se prostituer », dit-elle.

Interrogée sur les maladies qu'elle pourrait contracter à cause de cette vie dans la décharge, elle affirme curieusement qu'elle tombe rarement gravement malade. « Nous avons notre Dieu à nous seul pour nous protéger », dit-elle fièrement. Néanmoins, elle demande au gouvernement de leur accorder une mutuelle de santé pour se faire soigner à moindre coût en cas de maladie. « Si l'Etat nous interdit d'accéder à cette décharge, il devra nous fournir un autre emploi. Sinon ce sera très difficile pour moi », fait-elle savoir.

Des conséquences graves

Selon Dr Jean Nsabimana, responsable du département de Géographie à l'Université du Burundi, la décharge, située au milieu des habitations, provoque des nuisances olfactives pouvant entraîner des maladies respiratoires. Les personnes qui y vivent et y travaillent respirent un air fortement contaminé.

Cette préoccupation est partagée par Serge Hategekimana, chef de zone de Buterere. « La zone de Buterere est souvent touchée par des maladies persistantes liées à ces déchets comme le choléra, la variole du singe, les vers intestinaux, etc. Nous sensibilisons régulièrement les habitants à quitter cette zone mais, comme elle n'est pas clôturée, il est difficile de les en chasser définitivement », explique-t-il.

Dr Nsabimana souligne également que la décharge affecte gravement le lac Tanganyika, une ressource essentielle pour l'eau potable et la pêche des citadins. Il explique que les déchets, riches en nutriments et en matières organique, favorisent la croissance d'algues qui, en se décomposant, consomment l'oxygène et mettent en danger la vie aquatique.

Pour lui, les matières organiques pourraient être récupérées pour produire du compost, tandis que le plastique et le verre pourraient être recyclés. « Cela permettrait de réduire les importations de matières premières et de transformer la décharge en une opportunité économique plutôt qu'en un défi », explique-t-il.

Des initiatives à faible impact

Retirer ces personnes de ce dépotoir a toujours été une préoccupation des administratifs de Buterere. Selon le chef de zone, certains organismes ont essayé d'enseigner des métiers aux riverains de la décharge, comme la couture ou la fabrication de charbon à partir des déchets, etc. « Ceux qui continuent à venir ici sont souvent des gens paresseux qui refusent d'apprendre ces métiers, mais beaucoup ont déjà intégré ces initiatives », assure-t-il.

Toutefois, pour Mme Ngendakumana, ce n'est pas la paresse qui les pousse à rester. « Ce travail demande énormément d'efforts. Imaginez devoir chercher chaque jour des objets sans même savoir s'ils sont là. Nous manquons simplement d'autres opportunités. Si nous avions du travail, nous travaillerions », explique-t-elle.

Pascal Karenzo, 50 ans, reconnaît que les initiatives pour leur apprendre des métiers sont bonnes, mais elles manquent de suivi. « Souvent, on nous apprend un métier, puis on nous abandonne. Sans emploi, nous revenons ici. Chaque fois que nous obtenons un emploi, la population de la décharge diminue », précise-t-il.

Vers une délocalisation du dépotoir ?

Christian Nimubona, Directeur Général de l'Environnement, confirme que le site de Kididaguzo, dans la province de Bubanza, a été identifié pour remplacer celui de Buterere. « Un nouveau site existe, et toutes les démarches nécessaires pour obtenir le titre foncier ont été accomplies. Les documents sont déjà transmis. Il ne reste plus qu'à préparer ce site pour qu'il soit opérationnel », annonce-t-il.

Rappelons que la décharge actuelle est située dans le quartier Mugaruro, zone Buterere et couvre une superficie de plus de 4 hectares. Elle demeure l'unique dépotoir pour les déchets provenant de tous les quartiers de Bujumbura.

Florence Inyabuntu

BurundiEco

Rohero I, Avenue de la Révolution, n°8
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Directeur de publication et Rédacteur en chef :
Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint:
Mélance Maniragaba

Service commercial :
+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 04 Avril 2025

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2906	2953
Euro	3223	3275
Shi. Kenyan	22,4898	22,8525
Shi.Tanzanien	1,0928	1,1104
Shi. Ougandais	0,7953	0,8081
Fr Rwandais	2,0611	2,0944

Bujumbura et d'autres centres urbains sous la pression des loyers en hausse

La flambée des loyers dans les grandes agglomérations burundaises, notamment à Bujumbura, met de nombreux locataires en difficulté, les poussant parfois à quitter leur logement faute de moyens. Face à cette crise, le gouvernement envisage des mesures de régulation des loyers pour protéger les locataires et encadrer le marché locatif

Les prix des loyers s'envolent à Bujumbura ainsi que dans d'autres centres urbains du Burundi.

Dans plusieurs grandes villes du Burundi, notamment à Bujumbura, de nombreux locataires se trouvent confrontés à une flambée des loyers qui dépasse largement leur capacité financière. Cette situation alarmante pousse certains à quitter leurs logements faute de moyens suffisants pour continuer à payer le loyer, tandis que d'autres s'endettent ou acceptent des conditions de vie précaires pour éviter l'expulsion.

Les travailleurs à faibles revenus sont les plus touchés par ces augmentations abusives, qui ne sont souvent justifiées ni par des améliorations du logement ni par des facteurs économiques réels. De nombreuses familles peinent ainsi à trouver un logement abordable. Ce qui accentue la crise du logement et met en péril la stabilité sociale.

Un marché locatif en crise

Face à cette réalité, les locataires dénoncent les abus de certains propriétaires qui augmentent les loyers sans raison valable en profitant du manque de régulation. Ils interpellent le gouvernement burundais afin qu'il prenne des mesures concrètes pour réguler ce marché devenu inabordable pour une grande partie de la population.

La nécessité d'une intervention rapide se fait de plus en plus pressante. En l'absence de réglementation stricte, les pratiques abusives se multiplient comme l'éviction forcée sous prétexte de rénovations, uniquement pour relouer ensuite le logement à un tarif beaucoup plus élevé. Ce phénomène est particulièrement observé dans les quartiers en plein essor où la demande locative est forte.

Le gouvernement veut encadrer le marché locatif

Conscient de la gravité de la situation, le gouvernement burundais a annoncé son intention d'instaurer une régulation du marché locatif. Jérôme Niyonzima, secrétaire général et porte-parole du gouvernement, a récemment proposé des solutions visant à encadrer le secteur de la location immobilière. Parmi ces solutions, la formalisation des contrats de location chez un notaire est une piste à ne pas négliger. Cette initiative vise à garantir la transparence des accords entre propriétaires et locataires, à limiter les litiges liés aux augmentations abusives des loyers et à prévenir les expulsions arbitraires.

M. Niyonzima a insisté sur l'importance de mettre fin aux accords informels qui rendent la résolution des conflits particulièrement difficile. Ces propositions ont été annoncées lors d'une émission publique des porte-paroles de différentes institutions de l'Etat, qui s'est tenue à Rumonge le 28 mars 2025.

Cependant, le gouvernement reconnait que la mise en place de telles mesures nécessitera une réglementation claire et contraignante. Certains propriétaires continuent à user de stratégies discutables pour maximiser leurs profits, rendant ainsi la situation encore plus critique pour les locataires les plus vulnérables. Il arrive fréquemment que des occupants soient priés de vider les lieux sous prétexte de travaux de rénovation alors que l'objectif réel est d'attirer de nouveaux locataires prêts à payer un loyer plus élevé.

Vers la création d'une agence de régulation

Pour mieux encadrer le marché locatif, le gouvernement prévoit la création d'une agence de régulation et de contrôle des transactions immobilières (ARCTI). Cette nouvelle institution aura pour mission de surveiller le marché, de prévenir les hausses excessives des loyers et de garantir le respect des normes en matière de location. Grâce à l'ARCTI, un cadre réglementaire solide sera mis en place afin d'assurer une meilleure protection des locataires.

Pour de nombreux locataires, ces initiatives sont attendues depuis longtemps. L'inaction face à la flambée des loyers aggrave la précarité de nombreuses familles et alimente une instabilité sociale croissante. Conscient de l'urgence de la situation, l'Etat burundais semble désormais déterminé à instaurer un cadre juridique permettant d'assurer un équilibre entre les droits des propriétaires et ceux des locataires.

Si la mise en place de ces mesures se concrétise, elle marquera un tournant décisif dans la gestion du secteur immobilier burundais. Toutefois, leur efficacité dépendra de leur mise en application rigoureuse et du suivi par les autorités compétentes. Seule une régulation stricte et bien encadrée pourra garantir des conditions de logement dignes pour tous.

Gilbert Nkurunziza

La nouvelle bière Amstel Bright suscite des controverses

La Brarudi a récemment mis sur le marché une nouvelle bière baptisée Amstel Bright. Ce produit, plus onéreux que les autres bières de la société, a suscité des débats animés au sein de la communauté des amateurs de bière, notamment sur les réseaux sociaux. Tandis que certains consommateurs fustigent son prix élevé, le gouvernement, quant à lui, accueille favorablement l'arrivée de cette nouvelle boisson, estimant qu'elle enrichit l'offre existante sur le marché burundais

Dans un communiqué publié mercredi le 19 mars 2025, la société brassicole Brarudi a annoncé officiellement le lancement de l'Amstel Bright, désormais disponible dans tous les points de vente du pays. La bière est proposée en deux formats : une bouteille de 65 cl vendue à 5 000 BIF et une de 50 cl à 4 000 BIF.

Le lancement de ce nouveau produit a été marqué par un événement organisé à Bujumbura, au bord du lac Tanganyika, précisément à l'hôtel Eden Garden Resort. Lors de cette cérémonie, la Brarudi a présenté l'Amstel Bright comme une bière haut de gamme alliant fraîcheur et raffinement.

Selon les informations fournies par la Brarudi, Amstel Bright est une bière légère et rafraîchissante, brassée à base de gruaux de maïs, d'orge malté, de houblon et de sucre. Son procédé de filtration à froid lui confère une saveur douce et désaltérante. De plus, l'élimination de l'excès d'amidon la rend moins calorique et réduit sa teneur en glucides, tout en préservant un goût subtil et agréable.

Un prix qui suscite des interrogations

L'arrivée de l'Amstel Bright sur le marché a suscité de vives réactions, notamment en raison de son prix très élevé par rapport aux autres bières de la même marque. L'Amstel classique (65 cl) est commercialisée à 3 500 BIF contre 5 000 BIF pour la version "Bright". La bouteille de 50 cl de l'Amstel classique coûte 2 800 BIF, tandis que la même quantité d'Amstel Bright est vendue à 4 000 BIF.

Sur les réseaux sociaux, les avis sont partagés. Certains consommateurs jugent le prix excessif et suggèrent une baisse des tarifs, par exemple 3 500 BIF pour la 65 cl et 2 500 BIF pour le 50 cl. D'autres estiment que la saveur de l'Amstel Bright est moins bonne que celle de l'Amstel classique. En revanche, certains apprécient cette nouveauté et trouvent la version « Bright » se vend déjà bien sur le marché. Quelques amateurs de l'Amstel classique regrettent cette nouvelle version et préféreraient que la Brarudi conserve l'ancienne recette intacte. D'autres encore pensent que l'Amstel Bright pourrait s'imposer si elle parvient à démontrer sa qualité face aux autres bières déjà présentes sur le marché, soulignant que seul le temps nous le dira.

La nouvelle bière Amstel Bright suscite des commentaires divergents dans la communauté des alcoophiles.

Par ailleurs, de nombreux bars signalent une raréfaction de l'Amstel classique au profit de la nouvelle bière. Toutefois, les propriétaires des débits de boissons affirment que l'Amstel Bright est disponible en quantité suffisante dans leurs stocks même si elle ne rencontre pas le même succès que l'Amstel classique.

Le gouvernement soutient le nouveau produit

Lors d'une émission publique des porte-parole de différentes institutions de l'Etat, tenue dans la province de Rumonge vendredi le 28 mars 2025, Onésime Niyukuri, porte-parole du ministère en charge du commerce, a salué l'arrivée de l'Amstel Bright. Selon lui, cette nouvelle bière vient enrichir l'offre déjà existante sur le marché burundais. Concernant la question du prix, M. Niyukuri a expliqué que l'Amstel Bright n'est pas uniquement fabriquée à base de maïs (produit local), mais intègre également d'autres ingrédients importés. Ce qui contribue à son coût un peu élevé. Il a aussi souligné que le prix fixé vise à permettre à la Brarudi de continuer à fonctionner de manière optimale et à améliorer la qualité de ses services.

Selon différents observateurs, l'avenir de l'Amstel Bright sur le marché burundais reste incertain. Si certains consommateurs l'ont déjà adoptée, d'autres restent attachés à l'Amstel classique. La Brarudi devra donc observer l'évolution des tendances de consommation pour ajuster son offre en conséquence.

Gilbert Nkurunziza

Le secteur des assurances : un long chemin reste à faire

Le secteur des assurances a enregistré des avancées durant l'exercice 2023, selon un rapport récent de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA). Toutefois, le taux de pénétration a diminué en 2023, passant de 0,95 % en 2022 à 0,88 % en 2023 (primes/PIB). Pour s'améliorer, Jean-Paul Roux consultant international en assurances, bancassurance et micro-assurance recommande au secteur d'offrir un meilleur service client, de réduire ses coûts, de concevoir et de développer de nouveaux produits

Jean-Paul Roux, consultant international en assurances, bancassurance et micro-assurance : « En 2023, la sinistralité RC a baissé de 9 % en raison de la diminution du trafic routier (pénurie de carburant) ».

Selon le Consultant, les primes en assurance de Responsabilité Civile (garantie obligatoire) ont augmenté de 62 % en 2023 par rapport à 2022. Cette hausse est expliquée par la décision de l'Etat, par l'ordonnance N°540/93/013 du 2 août 2023, de fixer un tarif minimum majoré pour l'assurance de Responsabilité Civile (RC) concernant les véhicules automoteurs au Burundi.

Le consultant indique que cette disposition tarifaire a déjà porté ses fruits, puisque le ratio Sinistre/Prime (S/P) Auto en RC est passé de 85,4 % en 2022 à 66,2 % en 2023.

« Ce résultat se situe dans les standards internationaux dit-il ». En 2023, les Burundais se sont mieux assurés en souscrivant à l'assurance Tous Accidents en automobile (Tous Dommages) avec une progression de 47 %, et un Sinistres/Primes de 35 %. Le S/P Auto toutes garanties s'est également amélioré, passant de 78,2 % en 2022 à 52,2 % en 2023. Et malgré une forte croissance du chiffre d'affaires, la sinistralité RC a baissé de 9 % en raison de la baisse du trafic routier (pénurie de carburant) », souligne-t-il.

M. Jean-Paul Roux signale que la branche transport connait un déclin, ne représentant que 11 % du portefeuille Incendie-Accidents-Risques-Divers (IARD) en 2023, contre 14 % en 2022. La sinistralité s'est donc dégradée avec un ratio Sinistres/Primes de 71 % (contre 9,1 % en 2022). Il estime que la situation économique du pays et les problèmes liés au carburant expliquent en partie cette évolution.

Un portefeuille de plus de 100 milliards de FBu

Jean-Paul Roux indique qu'en assurance vie, les primes émises s'élèvent à 38 milliards de FBu, tandis qu'en assurance non-vie, elles s'établissent à 63 milliards de FBu, portant le portefeuille global vie et non-vie à 101 milliards de FBu. Il déplore cependant la faible croissance du chiffre d'affaires vie en 2023, qui n'est que de 1,3 %. « Ce résultat est lié à une baisse importante des produits de prévoyance, de 3,3 milliards de FBu, soit -25 % par rapport à 2022, notamment en raison de la diminution des crédits octroyés par les banques dans les domaines de l'habitat et des prêts personnels », précise-t-il.

Retard dans les indemnisations

M. Jean-Paul Roux regrette que de nombreux Burundais se contentent de souscrire à l'assurance Responsabilité Civile obligatoire. Cependant, en raison des recours administratifs et des contestations, les indemnisations peuvent prendre jusqu'à 1 an ou plus. Ce qui est inacceptable, martèle-t-il. Selon lui, la durée d'attente acceptable pour une indemnisation devrait être comprise entre 3 et 6 mois.

Il confirme que souscrire à l'assurance Tous Dommages serait plus rassurant, car l'assuré serait indemnisé quel que soit son niveau de responsabilité et ceci dans un délai de 30 jours ouvrables. Le consultant rappelle que la valeur de cette assurance équivaut à une prime de 3,4 % de la valeur pour les véhicules des particuliers. Il déplore également que le constat amiable, un document instauré en février 2022 pour faciliter les déclarations sur les lieux d'accident entre conducteurs adverses, ne soit pas encore appliqué.

Les acteurs du marché

M. Jean-Paul Roux confirme que le leader du marché est la Société d'Assurance du Burundi (SOCABU), avec 47 % du marché en Vie et 25 % en Non-Vie, selon le rapport annuel de l'ARCA paru le 21 mars 2025. Ce rapport montre également un écart croissant en chiffre d'affaires entre les branches IARD (non-vie) et les branches vie, respectivement 63 milliards et 38 milliards de FBu.

JUBILEE, une filiale de JUBILEE HOLDING, basée au Kenya et détenue majoritairement depuis 2022 par l'assureur allemand ALLIANZ, occupe la deuxième place (avec 15,7 % du marché), tandis que le groupe SOCAR se situe en troisième position, suivi de BICOR et BIC. La société INKINZO, lancée en 2019, occupe actuellement la cinquième place du marché non-vie, certifie le consultant.

« Au 31 décembre 2023, le marché burundais des assurances s'est élargi avec l'arrivée de nouvelles sociétés. Il compte désormais 22 compagnies d'assurances, dont 12 dans le secteur non-vie et 10 dans le secteur vie. Parmi elles, neuf sont en mesure de constituer un groupe d'assurances vie et non-vie », fait-il savoir.

Jean-Paul Roux souligne que le travail des assureurs est facilité par les intermédiaires d'assurance, tels que les courtiers, les agents généraux (19 au total), les mandataires non-salariés et les bancassureurs rémunérés à la commission. Selon lui, les courtiers sont des commerçants, et les clients leur appartiennent. « En 2023, le marché de courtage est dominé par la société ASCOMA, qui détient 28 % de part de marché, suivie par AGEAGL (20 %) et CIBCO (10 %) », informe-t-il.

Un taux de pénétration bas

Jean-Paul Roux annonce que le taux de pénétration des assurances en 2023 est de 0,88 % (primes/Produit Intérieur Brut), en baisse par rapport à 2022 (0,95 %). Ce taux est de 13 % en Afrique du Sud, de 2,3 % au Kenya et de 1,8 % au Rwanda, tandis qu'il atteint 7 % au niveau mondial, souligne-t-il. On doit donc viser en 2028, un taux de 1,5% pour se rapprocher des pays voisins.

Le consultant identifie plusieurs défis pour les assureurs, qui freinent le développement du secteur. D'après lui, les assurances manquent de systèmes d'information performants et intégrés. De plus, elles ne tirent pas parti du nouveau règlement du Bancassureur du 19 mars 2024 pour développer des produits d'assurance auprès des banques et des microfinances.

M. Jean-Paul Roux s'inquiète également du manque de cadre légal spécifique à l'assurance agricole et la faible utilisation du digital, tant pour la souscription des contrats que pour le paiement des prestations, notamment en assurance vie.

Comme le propose l'ARCA, il souhaite la création d'une table de mortalité unique pour le marché local de l'assurance vie, ainsi qu'une communication nationale pour sensibiliser les Burundais à la souscription d'assurances, dans le cadre d'une éducation financière.

Il invite également à renforcer les capacités et les compétences des assureurs, tant en interne que sur le terrain, par des formations continues.

« L'assurance est un secteur à défricher. Ce secteur présente des lacunes en matière de communication, en présence sur le terrain pour être plus proche des clients, et en systèmes d'information intégrés pour bien analyser les données et offrir un meilleur service client. Il est impératif de réduire les coûts, de concevoir et de développer de nouveaux produits », conclut-il. Il insiste également sur la nécessité d'améliorer la qualification du personnel en contact direct avec la clientèle pour mieux communiquer et inciter les Burundais à adhérer à l'assurance.

Il termine en citant le philosophe Sénèque : « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il se dirige », pour dire que le secteur de l'assurance au Burundi doit définir son ambition, ses objectifs pour tracer le chemin à emprunter pour y parvenir.

Mélance Maniragaba

Le constat amiable, instauré en 2022, n'est pas encore appliqué.

StarTimes toujours prête à satisfaire sa clientèle

La société StarTimes informe la population en général et ses abonnés en particulier qu'elle leur réserve de bonnes nouvelles. Les décodeurs DTH y sont disponibles en abondance et chacun s'achète actuellement à 60 000 FBu. StarTimes a aussi pensé aux amateurs du ballon rond. En plus de la diffusion des matchs sur la Liga, la coupe du roi, etc, on va diffuser le match qui va opposer les équipes de renom Real Madrid et FC Barcelone prévu le 26 avril de cette année. Il est aussi prévu une promotion de la fête de Pâques et une application StarTimes On. Suivez les détails dans ce numéro

De gauche à droite, Melchiade Nsanzurwimo et Edmond Niyonkuru, tous agents marketing chez StarTimes.

Dans une conférence de presse organisée mercredi le 3 avril 2025, la société StarTimes informe la population et ses abonnés qu'elle leur a réservé des surprises.

Selon Edmond Niyonkuru, agent marketing de StarTimes dans les provinces de Bubanza et de Cibitoke et Melchiade Nsanzurwimo, agent marketing de la même société dans la capitale économique, les décodeurs DTH y sont disponibles à tire larigot. Et chacun s'achète actuellement à 60 000 FBu avec des bouquets Nova, Basic et Classic.

Et pour les amateurs du football, ces agents marketing font savoir que StarTimes ne cesse de leur accorder des facilités. On assiste facilement à la Liga, la coupe du roi, etc.

StarTimes va diffuser le match qui opposera les équipes de renom Real Madrid et FC Barcelone

A cette occasion, ils informent le public que le match qui va opposer Real Madrid et FC Barcelone sera diffusé par StarTimes. Il aura lieu le 26 avril 2025 et seul Startimes va le diffuser.

Ils invitent alors les détenteurs des décodeurs de les recharger pour ne pas rater cette occasion d'Or.

Pour les autres, c'est une belle opportunité de les acheter pour pouvoir assister à ce match très attendu par la communauté tant nationale qu'internationale.

Et de souligner que StarTimes n'a pas oublié de penser aux enfants. On leur montre des dessins animés qui sont diffusés à travers 16 chaines et cela dans tous les bouquets Nova, Basic et Classic.

Les séries y sont également disponibles. Ce sont entre autres Novela, France 2, etc. Nous disposons aussi de toutes les chaines locales, précisent-ils.

Promotion de la fête du Pâques, les abonnés de Startimes en profiteront

De surcroît, dans le cadre de la promotion de la fête de Pâques, les agents marketing de la société StarTimes indiquent que des avantages supplémentaires ont été prévus pour ses abonnés.

Pour le moment, si on recharge le bouquet Nova 2 mois, on reçoit aussi le bouquet Basic 2 mois. Si on recharge le bouquet Basic 2 mois, on reçoit le bouquet Classic 2 mois. Et enfin, si on recharge le bouquet Classic 2 mois, on reçoit 10 jours de plus.

Un mode de paiement spécial est réservé aux abonnés de StarTimes

Et dans l'objectif de faciliter le rechargement des décodeurs, un mode de paiement spécial a été mis en place, font remarquer Niyonkuru et Nsanzurwamo. On peut recharger à travers Pay way, Bancobu inoti, Lumicash, Pesaflash, ihela ryanje et ibb m+.

L'application StarTimes On est disponible pour les utilisateurs des smartphones

Selon toujours ces derniers, l'application StarTimes On est disponible à la société StarTimes. Selon ces agents marketing, l'objectif est d'aider les clients à pouvoir regarder les chaines quand le décodeur est relié à leurs smartphones.

Avec cette application, rien ne t'échappe. Tu visionnes toutes les chaines partout où tu es. Il suffit que le décodeur soit relié à ton smartphone.

Et de conclure qu'un centre d'appel a été mis en place pour aider toute personne qui sollicite les services de la STNB. On appelle au numéro 22 27 59 29.

PUBLIREPORTAGE

La STNB souhaite une bonne fête de Pâques à ses abonnés

La STNB invite la population en général et ses abonnés en particulier à recharger les décodeurs de cette société car, elle a leur a préparé des avantages supplémentaires pour leur souhaiter une bonne fête de Pâques. Il s'agit d'une promotion qui a commencé le 20 mars 2025 pour être clôturée à la fin du mois d'avril de cette année. Suivez les détails dans ce numéro

De gauche à droite, Gilbert Niyokindi, directeur des ressources humaines à la STNB et Jean Claude Harerimana, chargé des ventes à la STNB

Dans une conférence de presse organisée mercredi le 3 avril 2025, la Société de Télédiffusion Numérique du Burundi (STNB) annonce au peuple burundais en général et à ses abonnés en particulier qu'elle leur a préparé une promotion spéciale pour qu'ils puissent bien célébrer la fête de Pâques.

Selon Gilbert Niyokindi, directeur des ressources humaines à la STNB, cette promotion permet aux détenteurs des décodeurs de la STNB de payer moins et de gagner plus. La promotion a commencé le 20 mars 2025 pour se clôturer à la fin du mois d'avril de cette année.

L'abonné reçoit des avantages supplémentaires

Pour les détenteurs des décodeurs, ils achètent seulement le réabonnement. Si tu as le bouquet Nova qui dispose de 24 chaines et que tu recharges 2 mois pour un montant de 24000 FBu, tu as aussi droit de visionner 41 chaines du bouquet basic pendant 2 mois.

Si tu as le bouquet Basic et que tu recharges 2 mois pour un montant de 40 000 FBu, on te donne également le bouquet Classic de 54 chaines et cela pendant 2 mois.

Si tu as le bouquet Classic et que tu recharges 2 mois, tu reçois 10 jours de plus. Bref, l'abonné passe au niveau supérieur. Il gagne plus de chaines qu'il n'en a payé.

La STNB couvre presque 60% du territoire national

Et de préciser que les décodeurs de la STNB couvrent actuellement presque 60% du territoire national. Ces derniers sont octroyés gratuitement. Seulement, l'abonné paie un montant de 40 000 FBu pour pouvoir suivre 41 chaines.

Et pour ceux qui veulent se réabonner, des agents de Finbank Burundi ont été mis en place dans tout le pays à cet effet. Et d'ajouter qu'on est en train de chercher d'autres partenaires pour faciliter le rechargement des décodeurs.

De plus, pas mal d'agences et de kiosques ont été mis en place pour permettre à la population d'acheter des décodeurs et de les recharger. Ce sont entre autres les agences de Jabe, Kamenge, Rohero et Buyenzi dans la municipalité de Bujumbura.

Plus de 100 distributeurs disponibles

Pour les kiosques, Niyokindi cite celui situé au centre-ville précisément au kiosque de la Brarudi, celui situé tout près du siège de la BCB, ceux situés aux marchés de Ruvumera (Buyenzi), de Gasenyi, de Buterere, de Ruziba, de Kamenge, de Musenyi à Bubanza, au chef-lieu de la province Gitega, à Bwiza,à Kamenge, etc. Au total, Niyokindi dénombre plus de 100 distributeurs de la STNB.

«Nous avons sept sites fonctionnels où sont installés les antennes de la SNTB. Ce sont entre autres Bujumbura Mairie, Manga, Mweya, kayanza, Mutumba, Muyinga et Kaberenge. Ceux qui habitent tout autour de ces derniers reçoivent bien le signal », fait savoir Niyokindi.

La population apprécie bien les services de la STNB

Il se réjouit alors que la population apprécie bien les prestations de la STNB et qu'il constate que l'effectif des abonnés augmente du jour au jour.

Jean Claude Harerimana, chargé des ventes à la STNB a saisi cette opportunité pour informer les amateurs du ballon rond que les matchs comme celui de la coupe du roi, ceux de la Liga, etc passent sur les chaines de la STNB.

Les dessins animés pour les enfants, les séries comme Novela, la première et la deuxième chaine de la RTNB sont également diffusés par la STNB. Il se réjouit que les images de la RTNB sont actuellement nettes.

Ces cadres de la STNB demandent alors à la population d'acheter les décodeurs de la STNB, car les services qu'elle offre sont satisfaisants.

Notons que la STNB date de 2016. Pourtant, elle a commencé ses activités le 15 juin 2024. Et pour ceux qui sollicitent les services de la STNB, ils peuvent appeler au numéro 22 21 18 18.

APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURE DE MATÉRIAUX

SAEMS Mule Limited invite les fournisseurs réputés à soumettre des devis pour la fourniture et la livraison des matériaux suivants à nos sites de projet :

Matériaux requis :

- Granulat (18-25mm)
- Sable de rivière/Poussière de pierre
- Murram
- Moellons(150-225mm)
- Bois
- Emplacement des sites : Commune de Songa, Province de Bururi

Détails de soumission :

Les fournisseurs intéressés doivent soumettre leurs devis, y compris les frais de transport jusqu'aux sites concernés, par e-mail à **procurement@saems.co**

Date limite :10 Avril 2025

SAEMS Mule Limited se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre.

Kinyankonge dévie, Buterere en paie un lourd tribut

La rivière Kinyankonge, qui traverse la zone de Buterere, a dévié de son lit habituel, causant de graves inondations et détruisant tout sur son passage. En attendant sa canalisation jusqu'au lac Tanganyika, les autorités locales demandent un appui du gouvernement pour renforcer les efforts des citoyens visant à élargir le lit de cette rivière

La déviation du lit de la rivière Kinyankonge engendre de nombreux problèmes dans la zone de Buterere. « Elle est notre principal ennemi après la décharge publique », déclare Charles Hategekimana, chef de zone de Buterere, commune Ntahangwa dans la Mairie de Bujumbura.

La rivière Kinyankonge prend sa source dans la rivière Gasenyi, près de la Présidence de la République. Elle traverse plusieurs quartiers, notamment Carama et Buhinyuza dans la zone Kinama, avant de rejoindre les quartiers de la zone Buterere comme Mubone et Mugaruro. Dans le quartier Buterere 2B, elle croise les eaux venant de Kinama, acheminées depuis l'endroit dit "Main d'œuvre". Lorsque ces eaux se croisent à Buterere , la rivière déborde et provoque des inondations, particulièrement en période de pluie.

Un bilan désastreux

Lorsqu'elle sort de son lit, la rivière Kinyankonge submerge les quartiers environnants : Buterere 2B, Kabusa, Buterere 1 et Mugaruro. Les maisons y sont régulièrement inondées, entraînant des dégâts matériels considérables. Les rizières situées dans cette localité ont également été totalement endommagées.

Lorsqu'elle sort de son lit, la rivière Kinyankonge submerge les quartiers environnants.

Selon les habitants de cette localité, dans les maisons envahies par les eaux de cette rivière, l'eau peut atteindre 1,5 mètre de hauteur. Les toilettes sont détruites et les déchets se répandent dans les habitations. Cette situation contribue à la propagation des maladies liées à l'insalubrité.

Les conséquences de ces inondations sont multiples selon Dr Jean Nsabimana : les habitants vivent dans une précarité constante à cause des déplacements fréquents, tandis que l'État doit fournir des abris et des vivres aux victimes ayant perdu leurs biens. Les infrastructures, telles que les routes, subissent également des dommages importants.

Les habitants lancent un appel au secours

Selon le chef de zone de Buterere, la rivière a été canalisée en amont depuis là où est érigé la Présidence de la République jusqu'au quartier Buhinyuza dans la zone Kinama et les travaux se sont arrêtés là. Aucune canalisation n'a été réalisée pour la zone de Buterere. Il demande que la rivière soit canalisée jusqu'au lac Tanganyika pour éviter les inondations.

Selon lui, les habitants de Buterere ont déjà élargi le lit de la rivière à travers les travaux communautaires en utilisant les matériaux à leur portée comme le bois, les sacs et les clous. Mais la puissance de la rivière dépasse leurs capacités. En attendant le démarrage des travaux de canalisation de cette rivière, les habitants de Buterere sollicitent des machines pour soutenir leurs efforts.

« Les efforts des habitants commencent à s'essouffler. A chaque pluie qui s'annonce, leur moral s'effondre, même si elle tombe loin en amont, sur les collines environnantes », déplore le chef de zone Buterer.

Un regard d'expert

Selon le Dr Jean Nsabimana, la ville de Bujumbura s'est développée rapidement ces dernières années, surtout vers le Nord et l'Est, sur les collines qui la surplombent. Ces collines ont connu une prolifération des constructions anarchiques, imperméabilisant le sol et amplifiant le ruissellement. L'afflux de l'eau vers les rivières Gasenyi et Kinyankonge devient critique à chaque pluie qui s'annonce, même modérée.

En outre, la faible pente dans la zone de Buterere ralentit l'écoulement des eaux, favorisant les débordements. Les infrastructures de canalisation y sont insuffisantes et mal dimensionnées pour gérer des volumes d'eau importants.

Dans cette zone, la plupart des maisons sont construites par des personnes à faibles revenus et sont particulièrement vulnérables. Les bâtiments en briques adobe absorbent l'eau et s'effondrent rapidement, contrairement aux constructions en béton qui résistent mieux aux inondations.

Ainsi, Buterere est la zone de Bujumbura la plus vulnérable face aux inondations. Selon cet expert, la solution serait de reprendre le projet de canalisation de la rivière Kinyankonge jusqu'au lac Tanganyika. « Ces canalisations devraient être conçues pour permettre l'usage agricole des eaux si nécessaire et diriger les surplus vers le lac Tanganyika », conclut-il.

Florence Inyabuntu

Hope Design
Imprimerie

VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR DES CADEAUX CUSTOMISÉS DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS, HOPE DESIGN VOUS PROPOSE DES GOURDES PERSONNALISÉES